

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Conseil municipal du 18 décembre 2025

Sommaire

1. Rappel des dispositions réglementaires du Débat d'Orientations Budgétaire (D.O.B)
2. Contexte général et perspectives économiques
3. Principales mesures du PLF 2026
 - 3.0 Et si le PLF n'est pas voté ?
 - 3.1 Reconduction du « DILICO »
 - 3.2 Evolutions à prévoir sur les dotations
 - 3.3 Progressions des bases de fiscalité
 - 3.4 Mesures de soutien à l'investissement
4. Rétrospective sur le fonctionnement
5. Évolution de l'autofinancement
6. La structure des effectifs
7. Dépenses d'équipement
8. Structure de la dette
9. Perspectives pour l'année 2026
 - 9.1 Évolution de la fiscalité
 - 9.2 Budget fonctionnement
 - 9.3 Autorisations de programmes et crédits de paiements (AP/CP)



1. Rappel des dispositions réglementaires du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B)

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) constitue la première étape de la préparation budgétaire pour l'assemblée délibérante. Il permet de faire un point sur :

- 1 - la situation financière de la ville,
- 2 - mettre en avant les projets et priorités qui caractériseront le budget primitif,
- 3 - définir la trajectoire financière des années à venir.

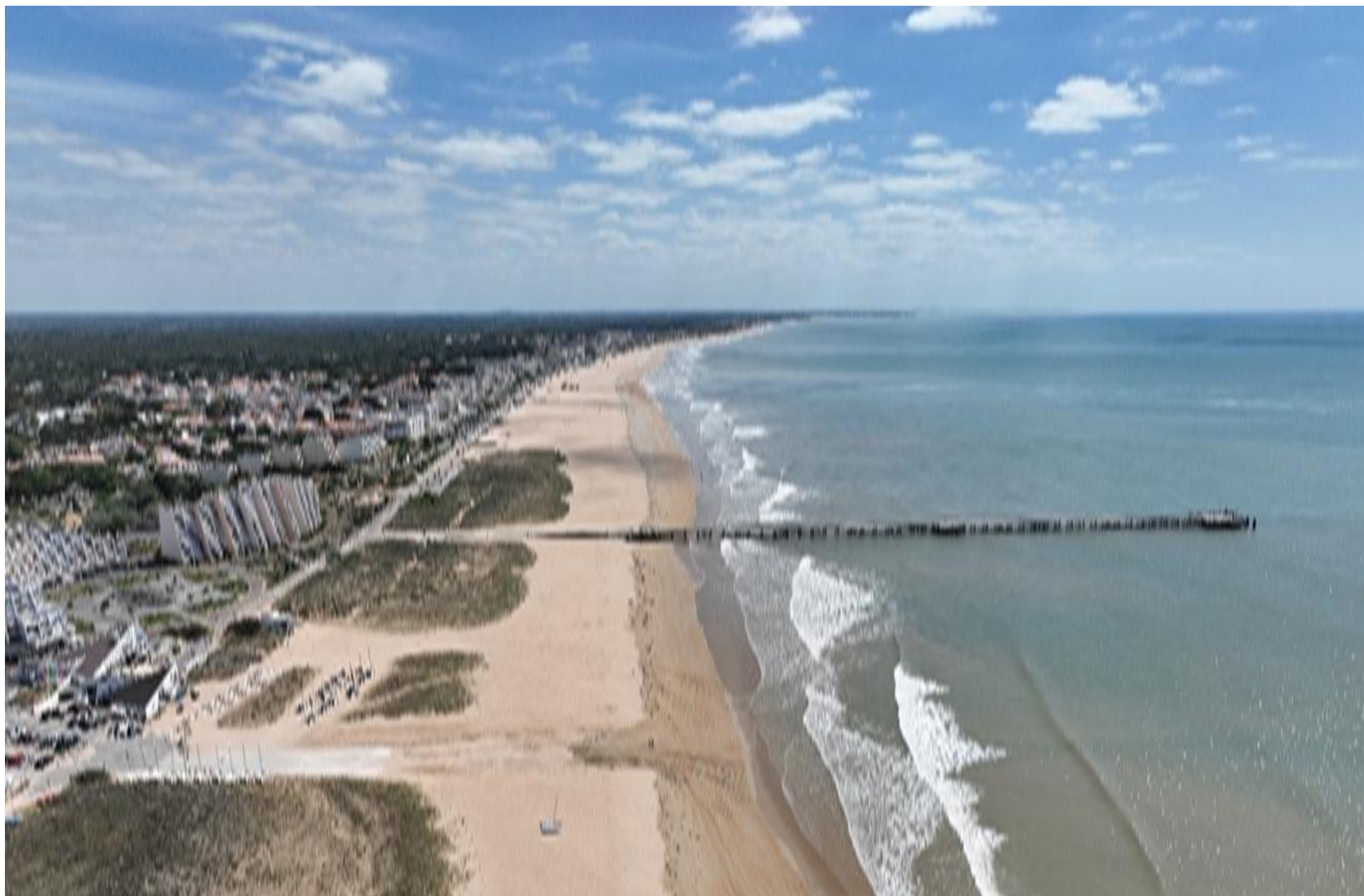
Le Débat d'Orientation Budgétaire doit faire l'objet d'un rapport faisant figurer :

- 1 - les orientations budgétaires envisagées au prochain budget,
- 2 - les engagements pluriannuels notamment en termes de programmation d'investissement,
- 3 - les informations relatives à la structure et gestion de la dette.

Outre les dispositions réglementaires en la matière, le présent rapport d'orientation budgétaire apporte un éclairage sur le contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire 2026, décrypte ensuite la situation financière de la Commune au travers des indicateurs les plus pertinents en matière d'analyse financière, puis décline les orientations stratégiques et financières qui présideront à l'élaboration du futur budget 2026.

Conformément au référentiel M57, ce débat doit intervenir dans un délai de dix semaines maximums avant le vote du budget primitif.

2. Contexte général et perspectives économiques



Rapport d'Orientation budgétaire 2026

2. Contexte général et perspectives économiques

Voici un rappel des événements économiques majeurs et de leurs conséquences durant la période 2020 - 2025 et les prévisions économiques pour l'année 2026.

1 - Les impacts économiques durant le mandat 2020-2026

2020

Une récession mondiale provoquée par la pandémie Covid 19,

Le PIB en France chute de 8,3%,

Un déficit public record en zone Euro (10,1%),

En Europe : sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

2021

La seconde pandémie,

La reprise économique mondiale inégale et incertaine,

Le plan de relance français de 100 milliards d'euros.

2022

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 : Elle a entraîné une hausse des prix de l'énergie et des matières premières,

Une inflation élevée : L'inflation a bondi notamment en Europe et les banques centrales ont augmenté leurs taux directeurs pour tenter de maîtriser l'inflation.

2023

L'inflation en zone Euro de 5,2% : La BCE relève ses taux directeurs plusieurs fois,

La situation géopolitique : La guerre en Ukraine s'intensifie. Nouveau conflit israélo-palestinien suite à l'attaque du 7 octobre.

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

2. Contexte général et perspectives économiques

Voici un rappel des événements économiques majeurs et de leurs conséquences durant la période 2020-2025, et les prévisions économiques pour l'année 2026.

1 - Les impacts économiques durant le mandat 2020-2026

2024

Dissolution de l'Assemblée Nationale du 9 juin

États-Unis, Donald Trump est élu Président, du 5 novembre

Inflation et taux d'intérêt : Les banques centrales ont recommencé à baisser les taux d'intérêt après les avoir maintenus à des niveaux élevés pour lutter contre l'inflation, afin de soutenir la relance de l'économie.

2025

Des tensions géopolitiques accrues (rivalité USA/Chine dans le domaine technologique, risques d'escalades militaires : Soudan, Ukraine, Israël/Palestine etc....)

Un environnement politique instable : En France, la croissance est prévue par l'INSEE à environ 0,7% et l'inflation devrait se stabiliser autour de 1,2%.

2026

La situation globale reste fragile et instable : Conflits, crise économique et budgétaire (3 300 milliards de dette), guerre commerciale (droits de douane...). L'instabilité politique impacte désormais l'économie française. Ces événements externes à la collectivité sont cependant des variables qu'il faut prendre en compte dans la gestion locale.

Selon la Banque de France, la hausse du PIB en France ne dépassera pas 1 % en 2026. L'instabilité politique et les droits de douane pèsent sur l'activité économique. La croissance française s'établirait en 2025 à 0,7%, bien en dessous de la croissance mondiale qui sera de 3,1% et la zone euro devrait enregistrer une croissance de +1,2 % en 2025, largement tirée par les petites économies.

L'inflation devrait rester inférieure à 0,9 % en 2025, et s'approcher des 1,3 % en 2026, 1,8 % en 2027 et sera donc largement inférieure au niveau enregistré en 2022 ou 2023. Malgré une légère baisse des taux d'intérêt en 2025, la tendance au vu des instabilités politiques, notamment en France, prévoit un relèvement des taux d'ici la fin d'année et en 2026.

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

2. Contexte général et perspectives économiques

Voici un rappel des événements économiques majeurs et de leurs conséquences durant la période 2020-2025, et les prévisions économiques pour l'année 2026.

2. Impacts financiers, prévisions et incertitudes pour les collectivités territoriales, avec un Projet de Loi de Finances toujours en construction pour 2026

2020

Revalorisation forfaitaire des bases : 0,90%,
Abondement exceptionnel de la DSIL à hauteur de 950M€,
Instauration d'une aide exceptionnelle pour faire face aux pertes des recettes fiscales liés à la crise du Covid 19,
Extension des dépenses éligibles au FCTVA pour le fonctionnement,
Fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz pour les collectivités dès le 1er décembre 2020 (Loi Énergie Climat).

2021

Revalorisation forfaitaire des bases : 0,2%,
Exonération de 50% des bases des locaux industriels,
Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
Modification des règles de lien entre les taux suite à la suppression de la TH,
Mise en place du coefficient correcteur,
Mise en œuvre progressive de l'automatisation du FCTVA.

2022

Revalorisation forfaitaire des bases : 3,4%,
Réforme des indicateurs financiers avec un mécanisme de lissage dans leur prise en compte (2022-2028),
Hausse du point d'indice : + 3,5 % au 1er juillet 2022,
Mise en place du filet de sécurité au sein du bloc communal pour accompagner les hausses de prix et la revalorisation des salaires,
Instauration d'un bouclier tarifaire sur l'électricité.

2023

Revalorisation forfaitaire des bases : 7,1%,
Abondement à hauteur de 320 M€ de la DGF du bloc communal,
Création d'un fonds vert de 2 Md€ dans le cadre de la transition écologique,
Hausse du point d'indice de la fonction publique : + 1,5% au 1er juillet 2023,
Reconduction du filet de sécurité,
Suppression de la CVAE.

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

2. Contexte général et perspectives économiques

Voici un rappel des événements économiques majeurs et de leurs conséquences durant la période 2020-2025, et les prévisions économiques pour l'année 2026.

Les impacts économiques durant le mandat 2020-2026

2024

Revalorisation forfaitaire des bases : **3,9%**,
Abondement de la DGF concentré sur le bloc communal,
Élargissement de la liste des communes en zone tendue permettant la mise en place de la majoration de la fiscalité des résidences secondaires et une dérogation à la règle de lien.

2026

le Projet de Loi de Finances pour 2026 est en cours d'élaboration.

2025

Revalorisation forfaitaire des bases : 1,7%,
Création d'un Dispositif de Lissage CONjoncturel (DILICO) avec pour objectif d'associer les collectivités à un effort de redressement des finances publiques,
Retour de l'écrêtement sur la DF et abondement des dotations de péréquation,
Révision du principe de révision de progression de la fraction de TVA,
Hausse des cotisation CNRACL.

2.1 Perspectives économiques

France

Croissance et inflation

POINTS CLES DE LA PROJECTION FRANCE

	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	0,7	0,9	1,1
	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>- 0,1</i>	<i>- 0,1</i>
IPCH	2,3	1,0	1,3	1,8
	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>
IPCH hors énergie et alimentation	2,3	1,7	1,6	1,6
	<i>0,0</i>	<i>- 0,2</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>
Taux de chômage (BIT, France entière, % de la population active)	7,4	7,5	7,6	7,4
	<i>0,0</i>	<i>- 0,1</i>	<i>- 0,1</i>	<i>0,0</i>

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de juin 2025, fondée sur les comptes trimestriels du 30 avril 2025, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis. Projections fondées sur les comptes trimestriels du 29 août 2025 et réalisées sous des hypothèses techniques établies au 15 août 2025.

Sources : Insee pour 2024 (comptes nationaux trimestriels du 29 août 2025), projections Banque de France sur fond bleuté.

2.1 Perspectives économiques

Graphique 2.1 : Croissance du PIB réel

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

Rapport d'Orientation budgétaire

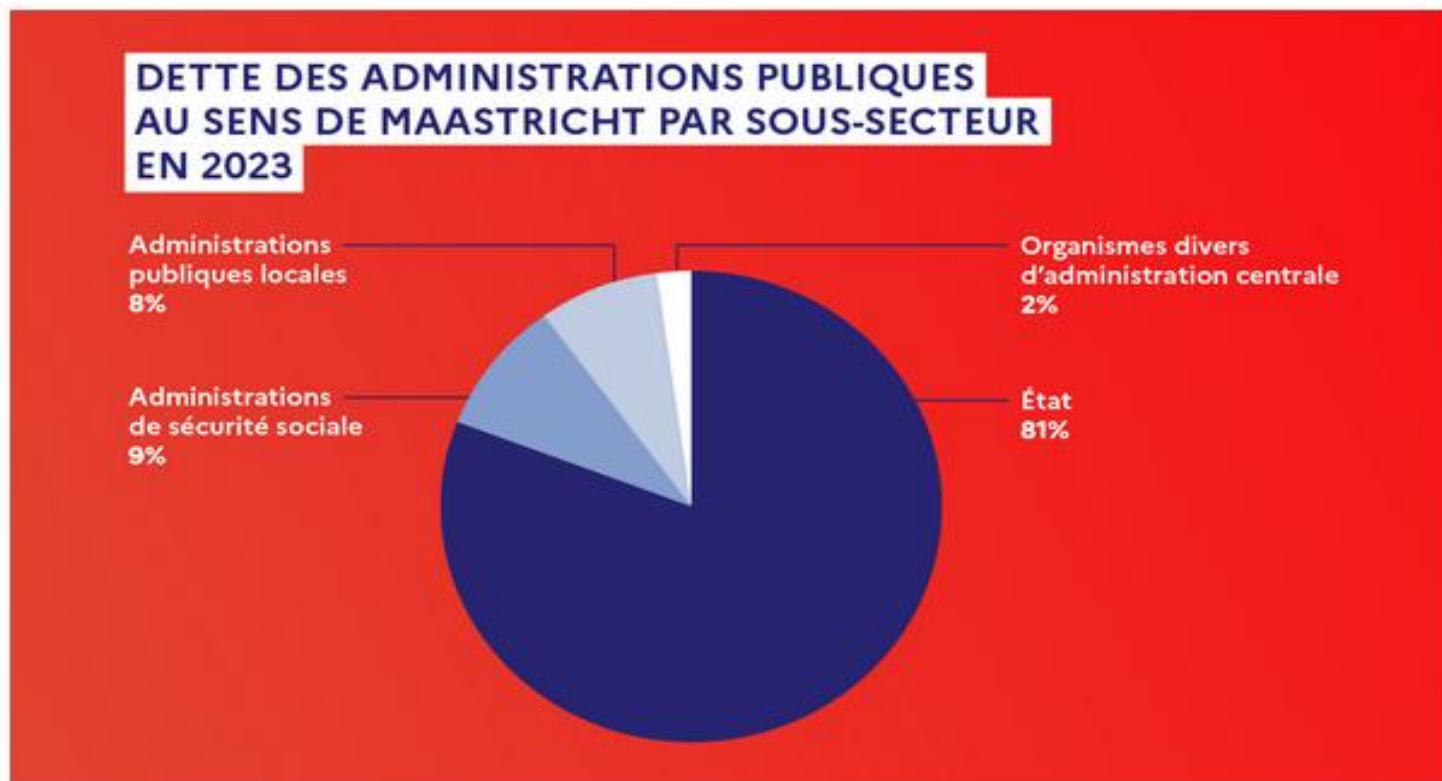
Envoyé en préfecture le 22/12/2025
 Reçu en préfecture le 22/12/2025
 Publié le
 ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

Saint Jean de Montie

2.1 Perspectives économiques

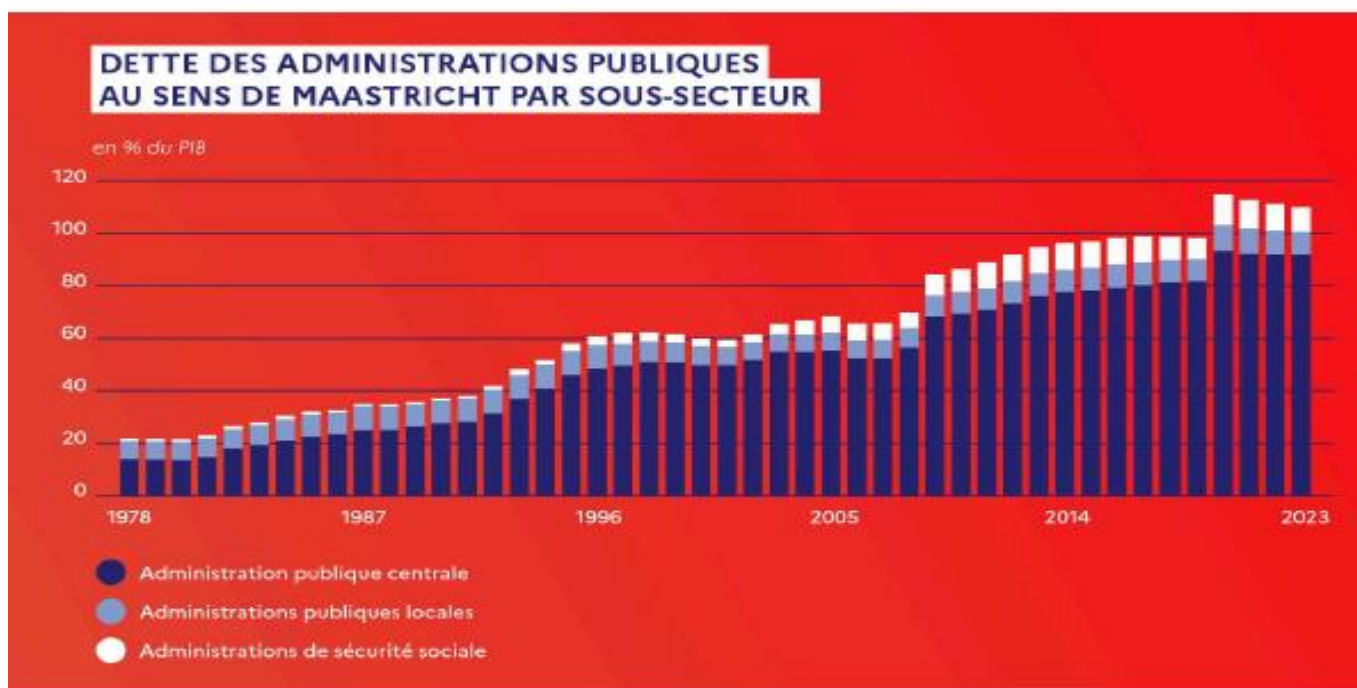
La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur (en Mds€)						
	2024 T2	2024 T3	2024 T4	2025 T1	2025 T2	Variation entre T2 2024 et T2 2025
Ensemble des adms. Publiques	3 229,7	3 301,4	3 305,3	3 345,4	3 416,3	+ 187
En point de PIB (*)	112,1%	113,6%	113,2%	113,9%	115,6%	+ 3,5%
Dont :						
- Etat	2 630,9	2 690,7	2 687,0	2 723,4	2 787,7	+ 157
- Organismes divers d'adm centrales	68,5	68,7	69,8	69,7	68,7	0
- Administration publiques locales	248,6	250,0	261,9	262,5	262,4	+ 14
- Administration sécurité sociale	281,7	292,1	286,5	289,8	297,6	+ 16

2.1 Perspectives économiques



© Ministères économiques et financiers - source INSEE

2.1 Perspectives économiques



© Ministères économiques et financiers - source INSEE

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie

2.1 Perspectives économiques Principaux indicateurs économiques

Indicateurs nationaux					
Indicateurs clés nationaux	Date de mise à jour	Date de valeur	Valeur	Tendance / période précédente	Période de référence
Croissance économique	31/10/2025	3e trimestre 2025	+ 0.5%	↑	T/(T-1)
Consommation	31/10/205	Septembre 2025	46,5 milliards d'euros	↑	M/(M-1)
Confiance des ménages	25/10/205	Octobre 2025	89	↓	M-(M-1)
Emploi salarié	07/11/2025	3e trimestre 2025	21 030 milliers	↓	T/(T-1)
Taux de chômage	13/11/2025	3e trimestre 2025	7,7 %	↑	T/(T-1)
Prix à la consommation	15/11/2025	Octobre 2025	+ 0,9 %	↑	Glissement annuel M/(M-12)
Production industrielle	05/11/205	Septembre 2025	+ 0,9 %	↑	M/(M-1)
Capacités de production	24/10/2025	4e trimestre 2025	81,2 %	↓	T/(T-1)
Coût du travail	14/11/2025	4e trimestre 2025	+ 1,9 %	↑	Glissement annuel T/(T-4)

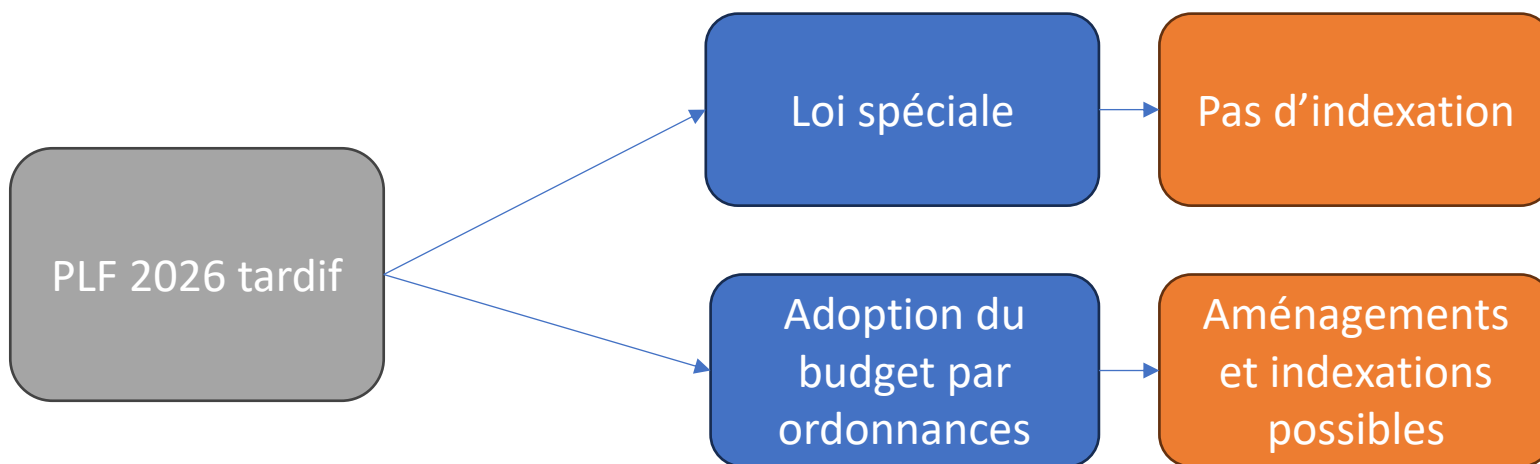


Source : Tableau bord de la conjoncture- INSEE (novembre 2025)

3. Principales mesures du PLF 2026

3.0 Et si le PLF n'est pas voté ?

A défaut d'un vote par le parlement, les options suivantes se présentent au gouvernement pour lui permettre de clore la séquence budgétaire d'ici la fin de l'année :



3. Principales mesures du PLF 2026

3.1 Reconduction du « DILICO »

Mesure phare du projet de loi de finance 2026 : La reconduction du DILICO
(Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources des Collectivités)

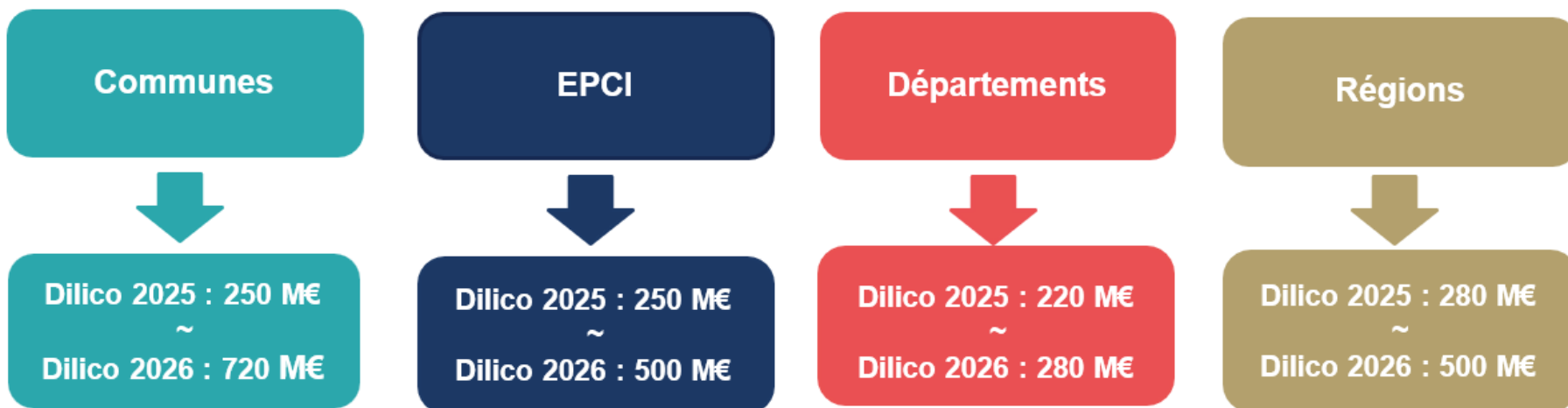
	DILICO « 1 » de 2025	DILICO « 2 » de 2026
Pourquoi ?	Lisser dans le temps les recettes fiscales des collectivités territoriales afin de contribuer au redressement des comptes publics	
Combien ?	1 milliards d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions	2 milliards d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions
Pour qui ?	Les collectivités en fonction d'un indice synthétique (IS)	
Et ensuite ?	90% du montant régulé reversé sur <u>trois ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 10 % restants au profit du FPIC	80 % du montant régulé reversé sur <u>cinq ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 20 % restants au profit du FPIC

3. Principales mesures du PLF 2026

3.1 Reconduction du « DILICO »

Mesure phare du projet de loi de finance 2026 : La reconduction du DILICO
(Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources des Collectivités)

Modalités de répartition entre collectivités



Application d'un plafond à 2% des RRF et exonération pour les collectivités dont le montant de régulation est inférieur à 1 000 €.

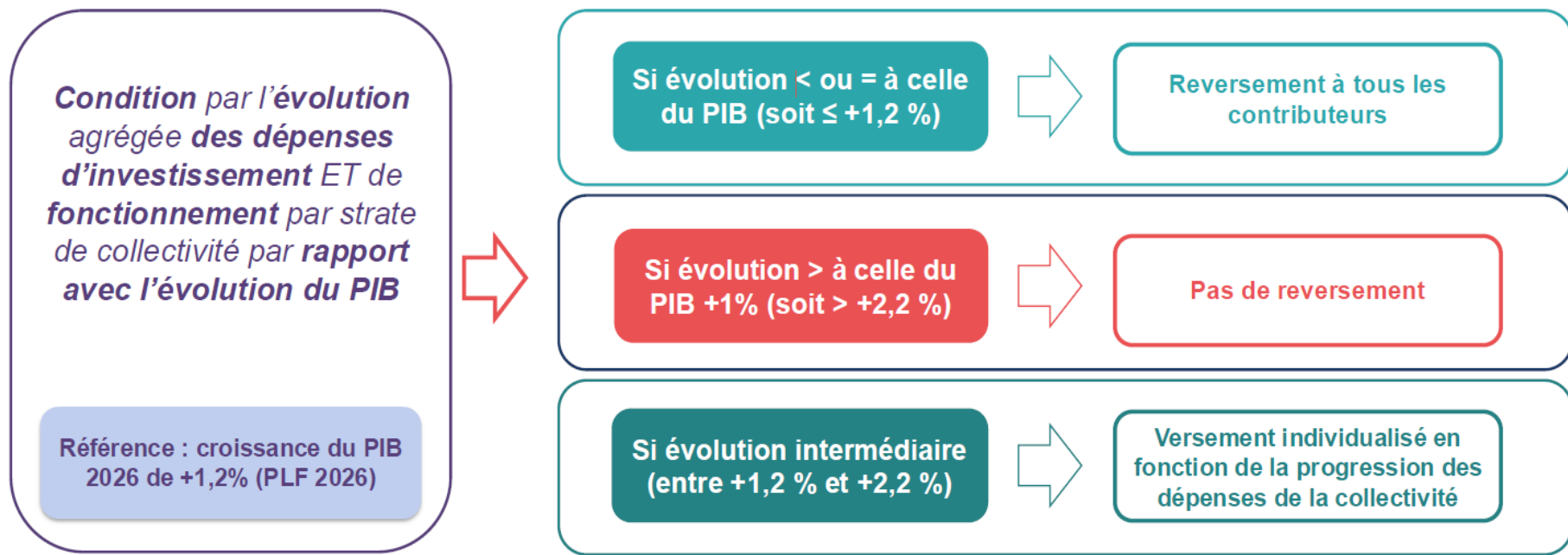
Le delta sera pris en charge par le reste des collectivités contributrices.

3. Principales mesures du PLF 2026

3.1 Reconduction du « DILICO »

Mesure phare du projet de loi de finance 2026 : La reconduction du DILICO
(Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources des Collectivités)

DILICO 2 : Modulation du reversement en fonction du comportement budgétaire des collectivités



3. Principales mesures du PLF 2026

3.2 Evolutions à prévoir sur les dotations

Rappel de calcul en 2025

Dotation forfaitaire N-1

+ / -

Variation de la population DGF N / N-1

-

Ecrêtement si potentiel fiscal > 85% du potentiel fiscal moyen

« Prise en charge » d'une partie de l'écèlement par l'Etat via une baisse de l'enveloppe de DSIL (150 M€)

Calcul prévu au PLF 2026

Dotation forfaitaire N-1

+ / -

Variation de la population DGF N / N-1

-

Ecrêtement si potentiel fiscal > 85% du potentiel fiscal moyen

Fin de la prise en charge
Recommandation :
Ecrêtement DF 2026 = écèlement DF 2025 *1,93

3. Principales mesures du PLF 2026

3.2 Evolutions à prévoir sur les dotations

Eligibilité à la part « principale » de la DNP

Code 1	Code 2	Code 3	Code 6
Potentiel financier/hab < 105% de la moyenne de la strate	Potentiel financier/hab < 105% de la moyenne de la strate	Potentiel financier/hab < 105% de la moyenne de la strate	Communes de 10 000 hab ou +
Effort fiscal > moyenne de la strate	Effort fiscal / 85% à 100% de la moyenne de la strate	Taux de CFE > aux taux plafond national de 53%	Potentiel financier/hab < 85% de la moyenne de strate
			Effort fiscal > 85% de la moyenne de la strate

Eligibilité à la part « majoration » de la DNP

Eligibilité à la part principale
Population inférieure à 200 000 habitants
Produits post-TP* < 15% par rapport à la moyenne de la strate

* Produits fiscaux post réforme de la taxe professionnelle

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

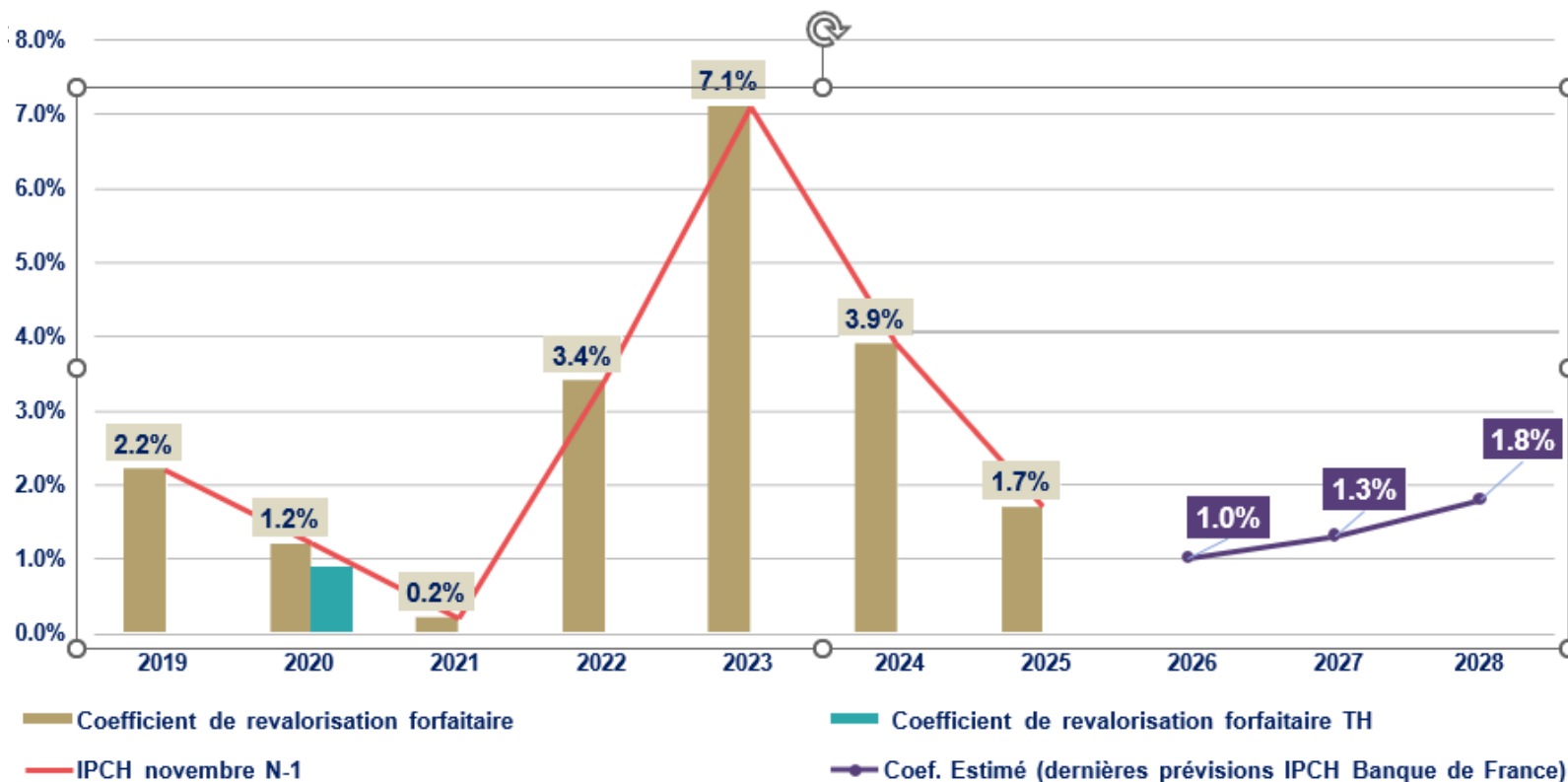
Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie

3. Principales mesures du PLF 2026



FinanceActive

Sources : Banque de France et INSEE

3. Principales mesures du PLF 2026

Création d'un nouveau fonds d'investissement

Le Fonds d'Investissement Territorial –**FIT**– introduit par l'**article 74 du PLF 2026** est la principale mesure de simplification du soutien à l'investissement local.

En effet, il remplace et fusionne trois dotations historiques : la **DETR** (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux), la **DSIL** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et la **DPV** (Dotation Politique de la Ville).

L'idée est de cibler les territoires considérés comme prioritaires en matière d'aménagement et de cohésion sociale.

L'instruction et l'attribution des crédits sont confiées de manière déconcentrée au préfet.

Diminution du soutien à l'investissement vert

Pour rappel, le **fonds vert** permet de financer les projets en matière de performance environnemental, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie. C'est un outil crucial, géré localement, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Toutefois, le **PLF 2026** prévoit une révision à la baisse de l'enveloppe de ce dispositif. Cela s'inscrit dans la logique d'économie de l'État. Cette contraction budgétaire fait l'objet de vives critiques, car elle risque de freiner l'élan des projets locaux de transition écologique.

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

Saint Jean de Montie

3. Principales mesures du PLF 2026

3.4 Mesures de soutien à l'investissement

LF 2025					PLF 2026	
Enveloppe :	DSIL	DETR	DPV	DSID	FIT	Fonds Vert
Montant :	420 M €	1,046 Md €	150 M €	212 M €	1,4 Md €	650 M € (- 43%)
Eligibilité :	Communes et EPCI à fiscalité propre en métropole ainsi que les PETR	Communes et EPCI < à 20 000 hab. + PF par hab. < à 1,3 fois PF par hab. moyen de la strate	Communes défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains	Départements de métropole et d'Outre Mer, métropole de Lyon et collectivités à statut particulier	Communes rurales, intercommunalités, collectivités urbaines en difficulté	Communes et EPCI à fiscalité propre en métropole ainsi que les PETR
Objet :	Rénovation thermique, transition énergétique, mise aux normes ; développement du numérique, équipements liés à la hausse du nombre d'habitants	Économique, social, environnemental et touristique, pour développer ou maintenir les services	Education, culture ; emploi, développement économique, santé ; sécurité, social...	Dépenses d'aménagement foncier et d'équipement rural	Investissements locaux : équipements publics, rénovation...	Investissements écologiques : rénovation énergétique, biodiversité...
					Objectif : Rationaliser les anciennes dotations (DETR, DSIL, DPV)	Objectif : Accélérer la transition écologique dans les territoires

3. Principales mesures du PLF 2026

3.4 Mesures de soutien à l'investissement

Aucune modification du taux à prévoir

	Année de versement du FCTVA	2025	2026
Ancien calendrier	N	16,404%	16,404%
Nouveau calendrier	N + 1	16,404%	16,404%

Année blanche en 2026 ? le nouveau système s'appuierait sur les dépenses de 2025 (ayant déjà fait l'objet d'un versement...)

ATTENTION, les dépenses de fonctionnement ne sont plus éligibles au FCTVA

Rapport d'Orientation budgétaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie



4. Rétrospective

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

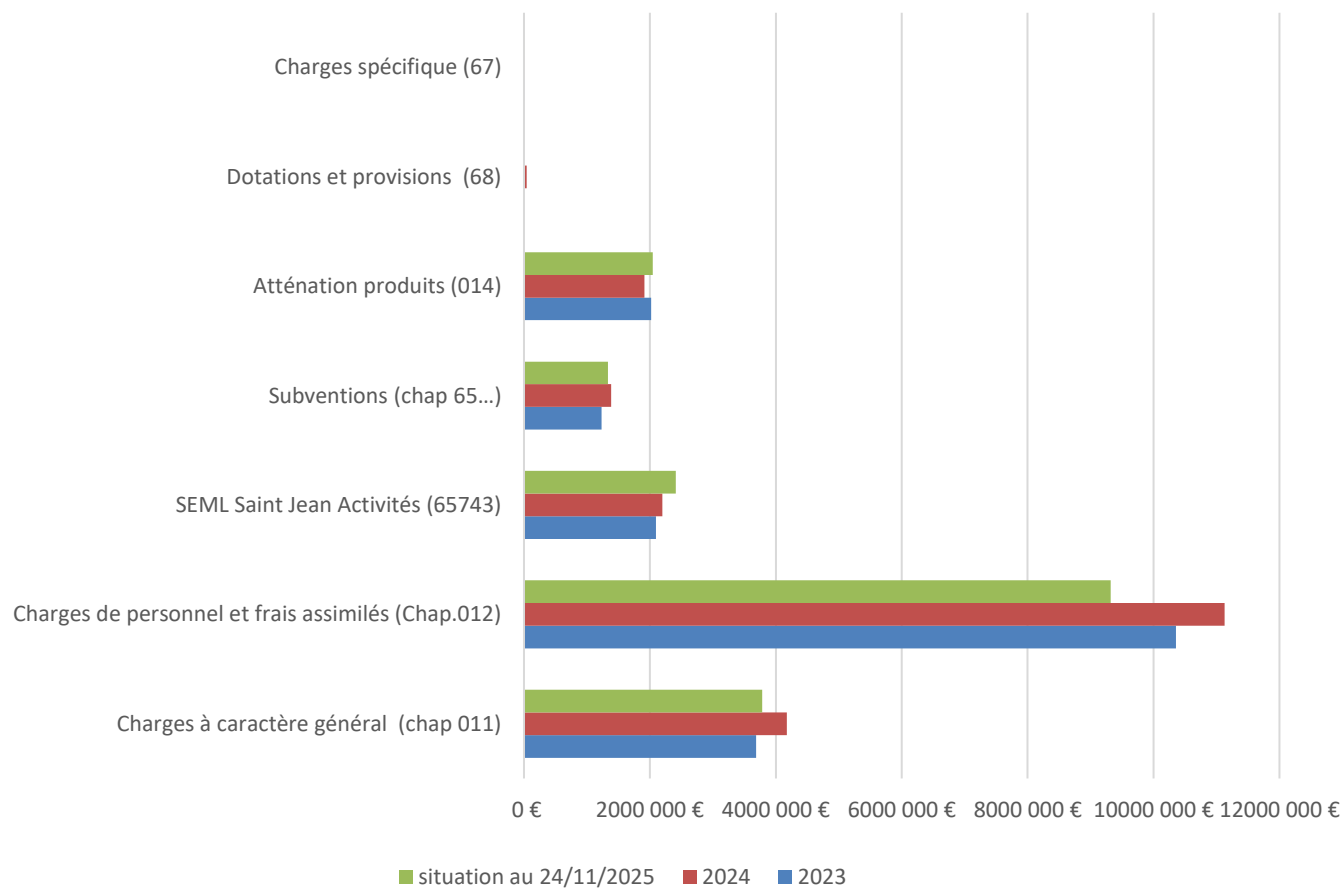
Saint Jean de Montie

4. Rétrospective sur le fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025
Charges à caractère général (chap 011)	3 686 873	4 174 439	3 783 663	4 500 000
Charges de personnel et frais assimilés (Chap.012)	10 355 366	11 130 357	9 321 284	11 741 000
SEML Saint Jean Activités (65743)	2 093 946	2 196 606	2 410 308	2 411 000
Subventions (657... sauf 65741-SEML)	555 608	643 559	603 578	705 700
Contributions obligatoires (655...)	433 100	444 805	451 738	462 000
Autres charges (Chap.65 sauf ci-dessus)	244 905	297 968	276 378	292 300
Autres restitutions au titre des dégrèvements cont dir	0	0	1 099	0
Autres prélèv reversement fiscalité (DILICO) (739218)	0	0	32 060	0
FNGIR (739221)	1 653 455	1 653 455	1 653 455	1 653 455
FPIC (739221)	365 207	260 197	358 234	385 197
Dégrèvement taxes foncières (7391171)	50			
Dotations aux Provisions (68 mouvements réels)	0	41 782	0	10 000
Charges spécifiques (67,,)	4 239	120	1 332	30 000
Dépenses de Gestion	19 392 748	20 843 288	18 893 129	22 190 652
<i>Evolution</i>	<i>7,80%</i>	<i>7,48%</i>	<i>-9,36%</i>	<i>17,45%</i>
Charges financières (66...)	715 152	646 002	549 141	600 000
Dépenses Réelles de Fonctionnement (- remb.charges)	20 107 900	21 489 290	19 442 270	22 790 652
	<i>7,69%</i>	<i>6,87%</i>	<i>-9,53%</i>	<i>17,22%</i>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 221 122</i>	<i>1 178 481</i>	<i>1 415 715</i>	<i>1 302 000</i>
<i>virement section investissement</i>			<i>6 160 388</i>	<i>6 158 388</i>
Dépenses totales	21 329 022	22 667 772	27 018 373	30 251 040

4. Rétrospective sur le fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement



Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

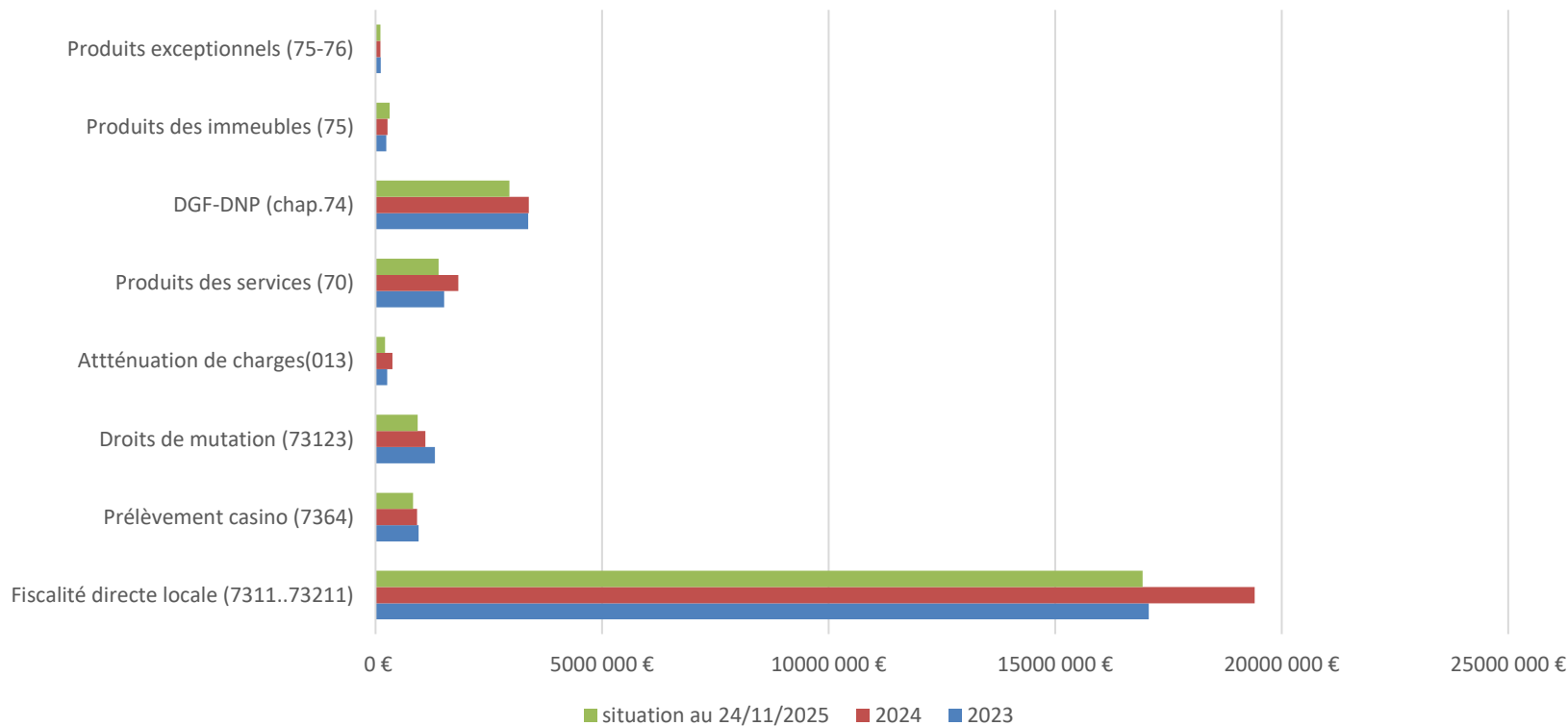
Saint Jean de Montie

4. Rétrospective sur le fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025
Contributions directes (7311...)	14 802 588	17 096 936	14 624 166	17 281 533
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (73114)	0	0	0	0
Attribution de compensation (73211)	2 264 442	2 264 442	2 264 442	2 264 442
Reversement prélèvements jeux et paris hippiques(7323)	0	42 182	42 787	
Prélèvement / casino (731732)	953 218	914 425	826 671	800 000
Droits de mutations (73123)	1 308 350	1 095 941	930 458	1 000 000
Autres taxes(73218) et remboursement DILICO				
Atténuation de charges (013)	258 822	370 579	212 000	250 000
Produits des services (Chap.70)	1 514 815	1 823 328	1 394 754	1 467 000
Dotation globale de fonctionnement (7411)	2 429 287	2 435 698	2 435 698	2 435 698
Dotation nationale de péréquation (74127)	375 030	345 732	333 619	331 993
Autres dotations / participations (Chap.74)	566 547	603 439	185 325	366 638
Produits des immeubles (Chap.75) et autres produits	239 219	265 879	311 443	220 000
Produits exceptionnels (Chap.76 et 77 et 78)	34 561	1 137	1 680	70 000
Retraitement cessions (775) et exception.	79 300	105 955	106 382	
Recettes Réelles de Fonctionnement	24 826 178	27 365 672	23 669 425	26 487 304
	1,51%	10,23%	-13,51%	11,91%
<i>Pour info, résultat affecté au 002 :</i>	6 095 202	3 550 027	3 713 736 €	3 713 736 €
recettes d'ordre	16 248	37 338	101 225 €	50 000 €
Recettes totales	30 937 628	30 953 038	27 484 386	30 251 040

4. Rétrospective sur le fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement



Rapport d'Orientation budgétaire 202

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie

4. Évolution de l'autofinancement - principes



A
F
O
N
C
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

RECETTES

70 -Produits des services

73 - Impôts et taxes

74 Dotations (DGF)

75 à 77 - Autres produits

DEPENSES

011- Charges à caractère général

012- Charges de personnel

65 à 68 - Subventions et autres charges

66 - Intérêt de la dette

16 - Remboursement de la dette

EPARGNE NETTE

Amortissements et provisions

Virement sur section d'investissement

RECETTES

FCTVA - TA - Subventions Autres
recettes "définitives" - nouveaux
Emprunts

AUTOFINANCEMENT

DEPENSES

Opération d'équipement
(éventuellement en AP/CP)

20 à 23 - Equipements récurrents

Amortissements et provisions

Virement sur section d'investissement

B
I
N
V
E
S
T
I
S
S
E
M
E
N
T

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Monts

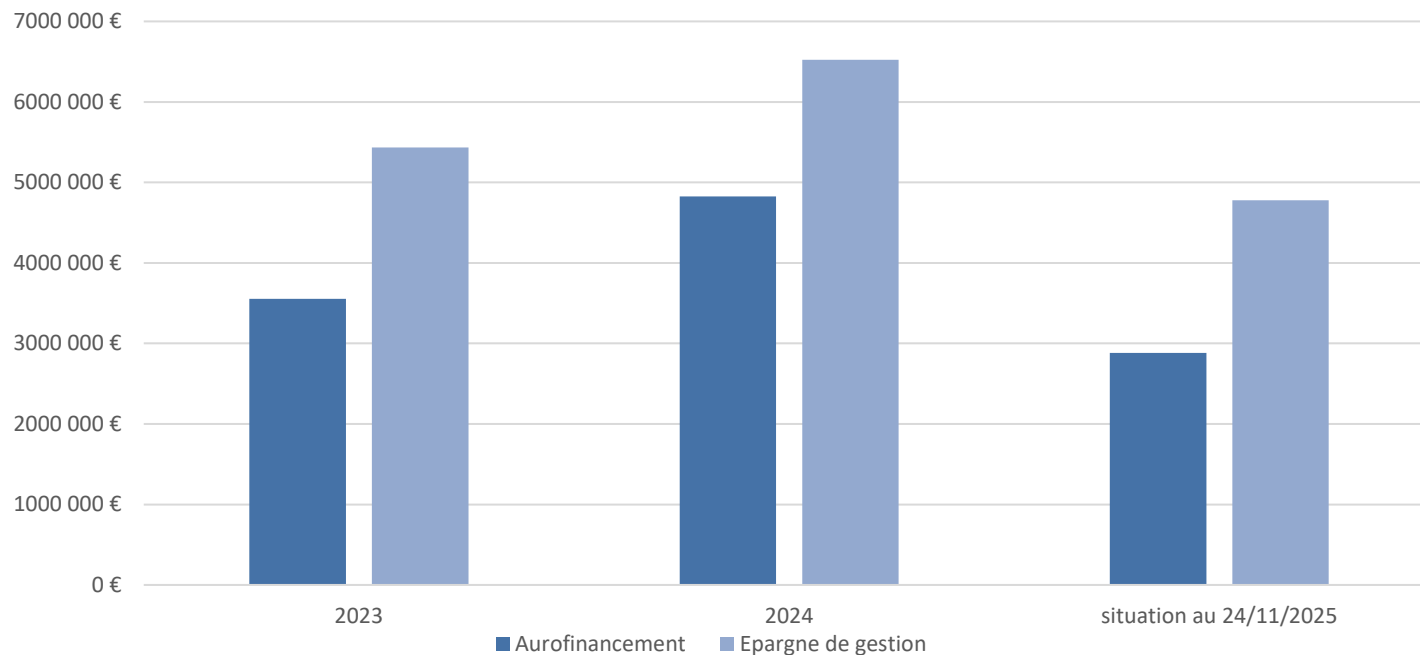
4. Évolution de l'autofinancement

Mesure du taux d'épargne brute :

- inférieur à 7% = épargne déficiente
- Supérieur à 7 % et inférieur à 10% = situation intermédiaire (seuil d'alerte)
- Supérieur à 10 % et inférieur à 12% = situation satisfaisante
- Supérieur à 12 % = épargne confortable

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025
Recettes Réelles de Fonctionnement	24 826 178	27 365 672	23 669 425	26 487 304
Depenses de Gestion	19 392 748	20 843 288	18 893 129	22 190 652
Epargne de gestion	5 433 430	6 522 384	4 776 297	4 296 652
Intérêts	715 152	646 002	549 141	600 000
Epargne brute	4 718 279	5 876 381	4 227 155	3 696 652
Taux épargne brute/recettes de fonctionnement	19,01%	21,47%		
Capital	2 456 298	2 515 700	2 386 248	2 400 000
Epargne nette	2 261 981	3 360 681	1 840 907	1 296 652
RECETTES D'INVESTISSEMENT INTEGRABLES A L'EPARGNE :				
Fonds de compensation de la TVA (10222)	396 241	603 439	551 691	600 000
Taxes d'urbanisme (10223+10226- Revers)	596 173	344 335	207 016	620 000
Produit des amendes de police (1345)	94 326	106 292	140 734	70 000
Subventions d'équipement (131+132)	112 283	285 245	148 651	400 000
AUTOFINANCEMENT	3 461 004	4 699 992	2 888 999	2 986 652

5. Évolution de l'autofinancement



Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

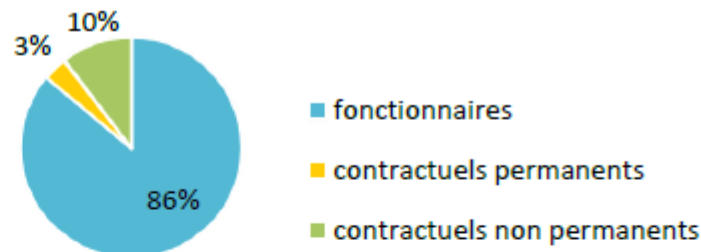
S²LO

Saint Jean de Montie

6. La structure des effectifs

➔ 230 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 198 fonctionnaires
- > 8 contractuels permanents
- > 24 contractuels non permanents

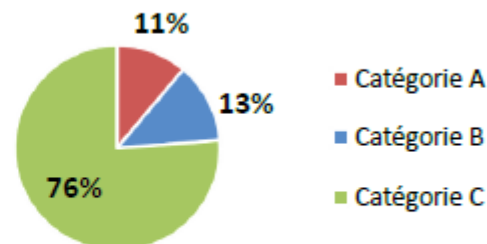


➔ Aucun contractuel permanent en CDI

➔ Précisions emplois non permanents

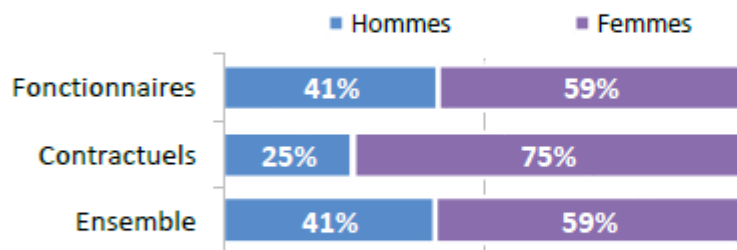
- ⇒ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 75 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2024 : un agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	18%	63%	19%
Technique	58%	13%	56%
Culturelle	5%		5%
Sportive	2%		1%
Médico-sociale	8%	25%	9%
Police	3%		3%
Incendie			
Animation	7%		6%
Total	100%	100%	100%



6. La structure des effectifs

Répartition par genre et par statut



Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	41%
Adjoints administratifs	13%
Agents de maîtrise	9%
Adjoints d'animation	5%
Ingénieurs	4%



Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie

7. Dépenses d'équipement

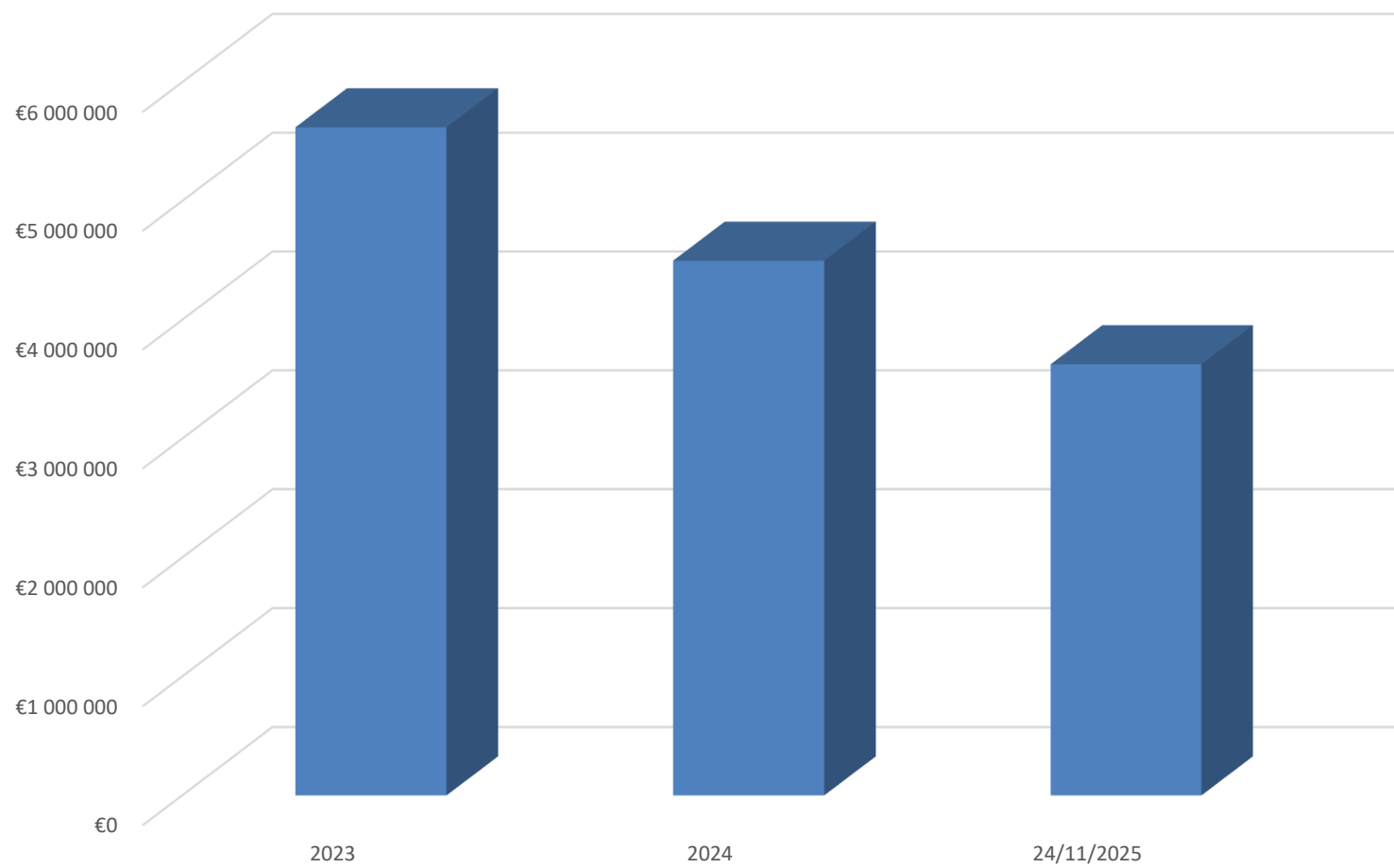
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025
Dépenses d'équipement réalisées dans le cadre du PROGRAMME PLURIANNUEL géré en AP/CP :				
Matériel informatique	113 780	131 998	245 812	401 900
Gendarmerie travaux d'extension et réhab	1 460 454	640 162	526 201	800 000
Médiathèque		42 390	0	50 000
Palais des Congrès subvention équipement	150 000	150 000	150 000	150 000
Illet Centre bourg (ORYON)	137 000	137 000	137 000	137 000
Op. aménag. Métairie (ORYON)	200 000	200 000	125 000	125 000
Op. aménag. Le Hameau d'Orouët (ORYON)	100 000	50 000		50 000
Modernisation Esplanade		45 392	108 591	500 000
Aménagement cimetière		42 117	37 234	400 000
Pôle enfance jeunesse		25 683	110 374	300 000
Aménagement secteur Oroüet		41 951	64 644	700 000
Tennis - Parée Jésus				
Skatepark et aménagements		410 514	205 045	336 902
Sous-total équipement géré en AP/CP	3 057 902	1 917 207	1 709 902	3 950 802
Dép. d'équipement N-1 à réinscrire / N				55 000
Dép. d'équipement HORS AP/CP	2 562 933	2 580 854	1 963 490	3 925 500
Dépenses d'équipement sur l'exercice	5 620 835	4 498 061	3 673 392	7 931 302

Rapport d'Orientation budgétaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO
Saint Jean de Montie

7. Dépenses d'équipement



Rapport d'Orientation budgétaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

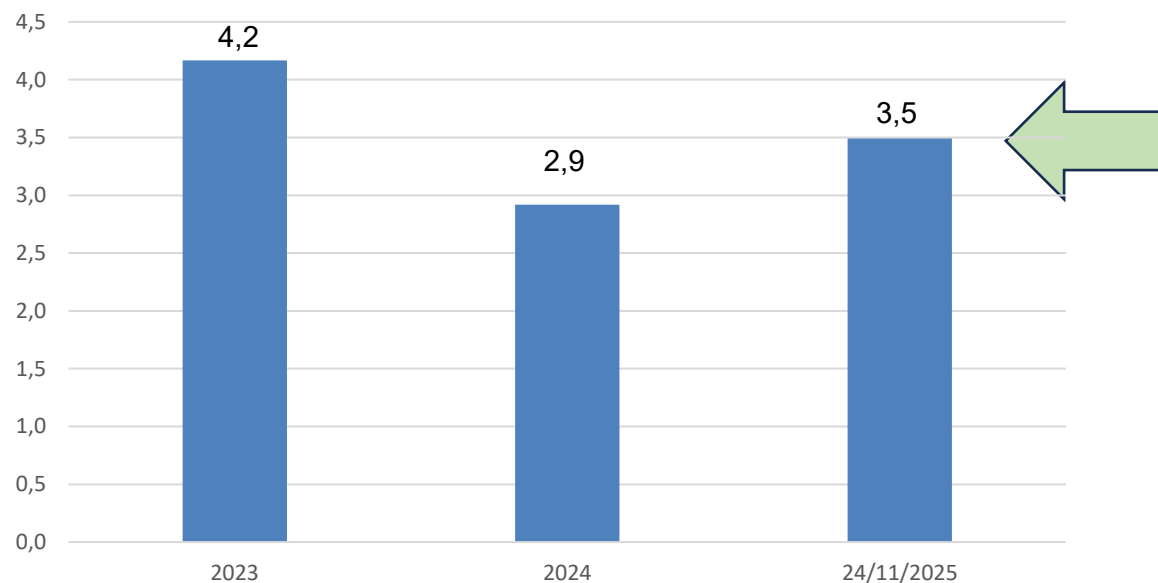
ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

Saint Jean de Mont

8. Structure de la dette



Capacité de désendettement



Capital restant dû/Epargne brute

8. Structure de la dette

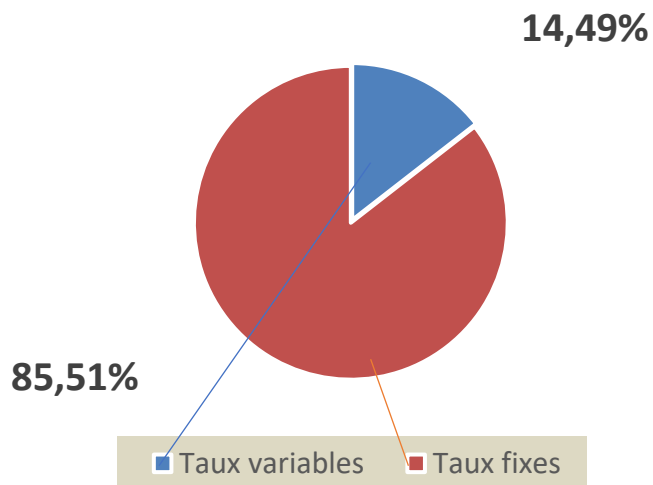
FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025
Recours à des emprunts nouveaux	0 €	0 €	0 €	1 230 914 €
Remboursement de capital / échéances	-2 456 298 €	-2 515 700 €	-2 386 248 €	-2 400 000 €
Remboursement anticipé de capital	0 €	0 €	0 €	
Flux net de dette (recours - remboursements.)	-2 456 298 €	-2 515 700 €	-2 386 248 €	-1 169 086 €
Equipement financé par emprunt	0,00%	0,00%	0,00%	15,52%
Financement hors emprunt	5 620 835 €	4 455 671 €	3 673 392 €	6 700 388 €
Equipement autofinancé	100,00%	100,00%	100,00%	84,48%

(*) (Charges de personnel + Contingents + Frais financiers) / Recettes réelles de fonctionnement (doit être inférieur à 65 %)

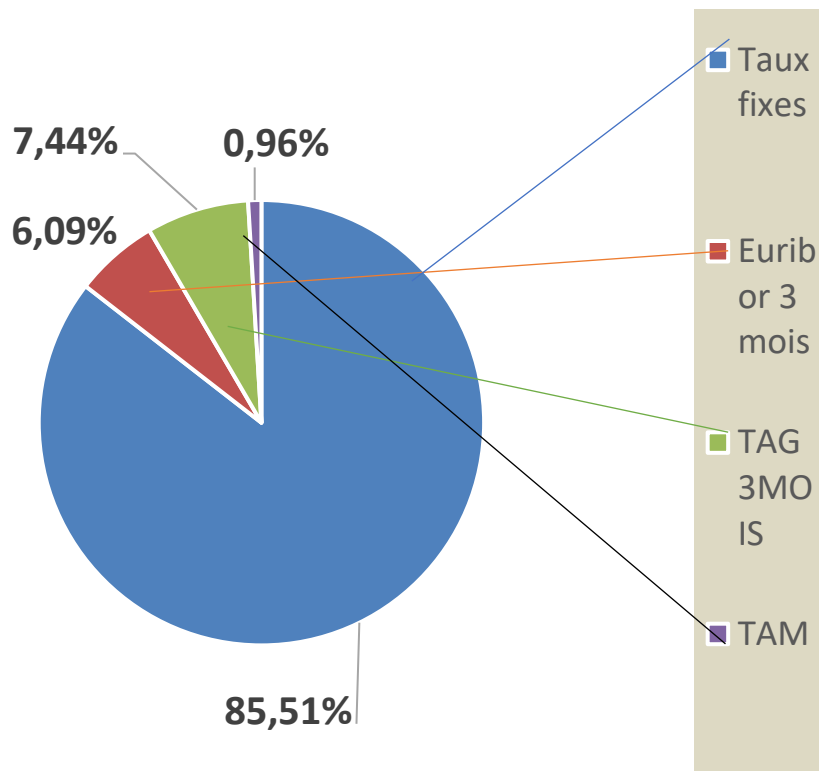


8. Structure de la dette

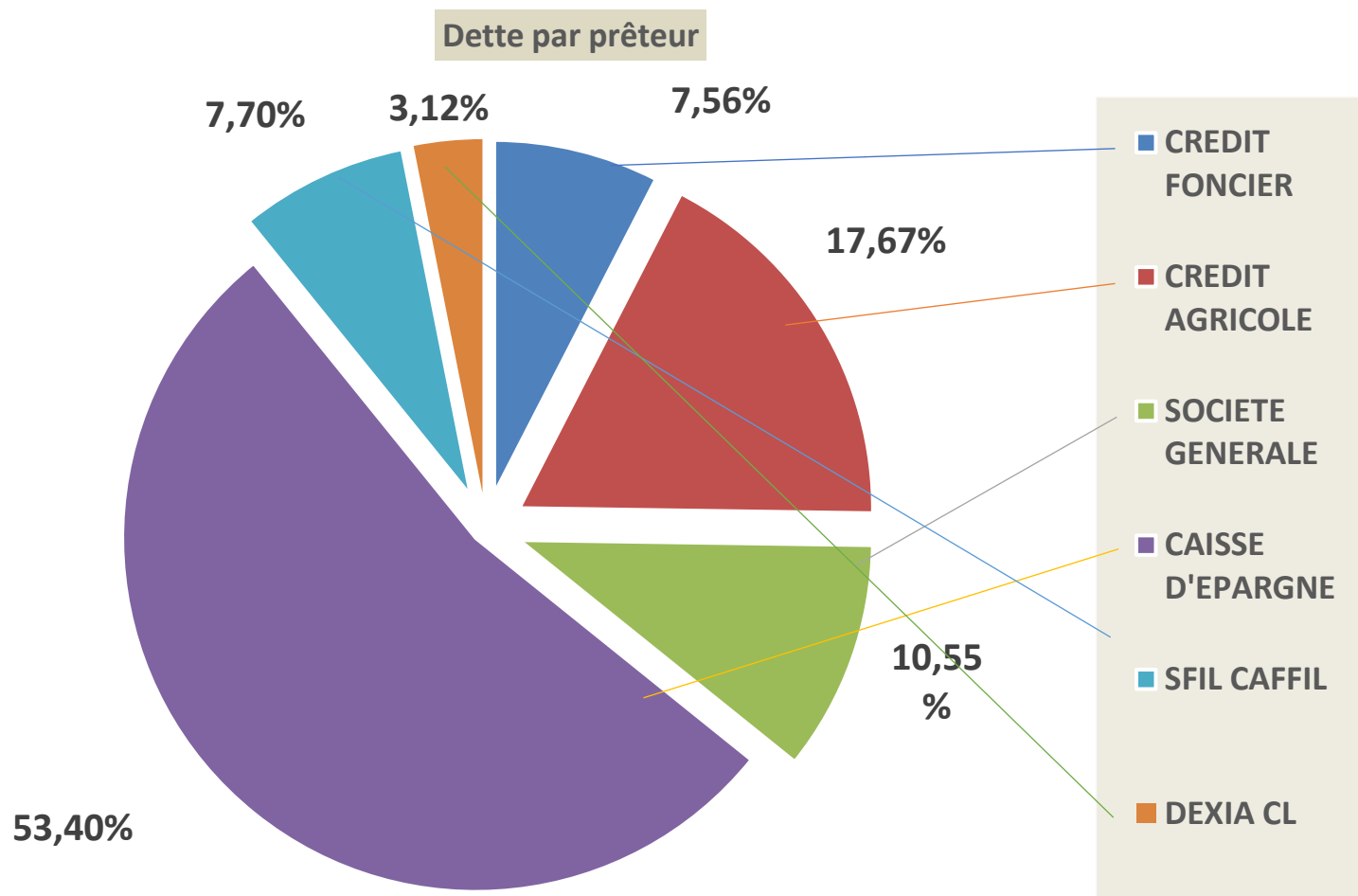
Répartition des taux par risque



Répartition par index

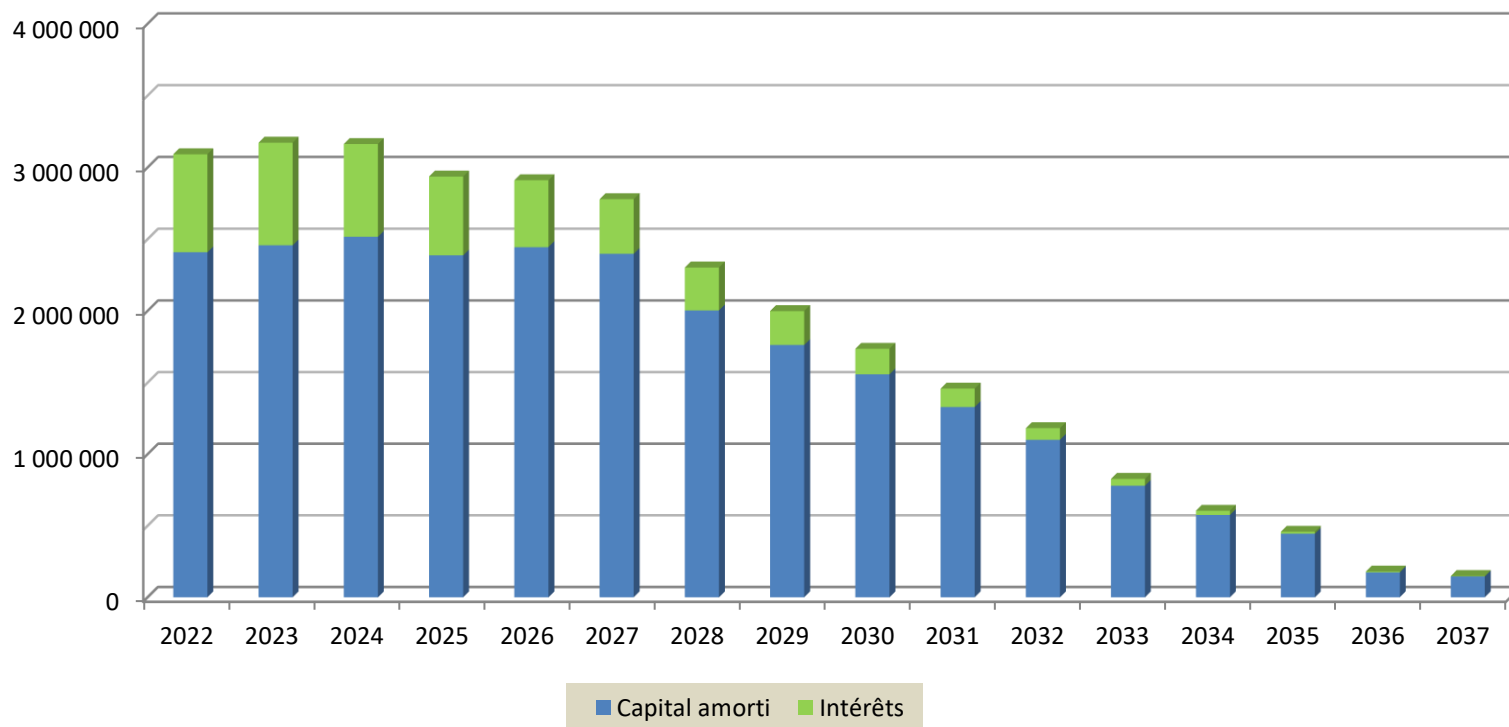


8. Structure de la dette



8. structure de la dette

Annuité de la dette : Capital et intérêts



8. structure de la dette



9. Perspectives



Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Montie

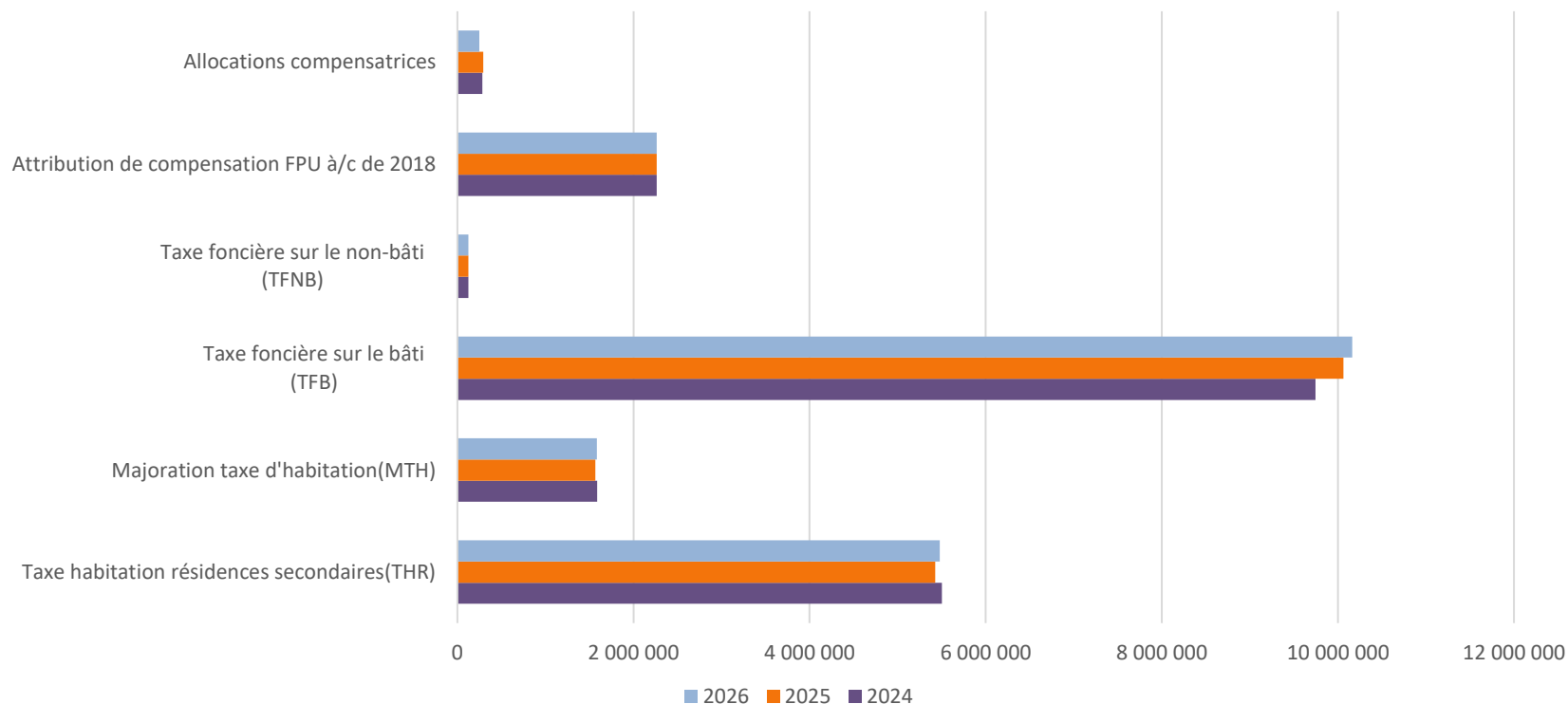
9.1 Évolution de la fiscalité

Les bases fiscales 2024 sont provisoires

EVOLUTION DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE		2024	2025	Proposition DOB 2026
Taxe d'habitation (TH)	Bases TH/RP			
	Bases TH/RS	22 192 293	21 886 000	22 104 860
	Evolution N / N-1 en %	3,64%	-1,38%	1,00%
	Taux	24,79%	24,79%	24,79%
	Produit TH/RS	5 501 469	5 425 539	5 479 795
Majoration	Bases majoration TH/RS	21 335 685	21 083 000	21 293 830
	Taux	30,00%	30,00%	30,00%
	Produit	1 586 735	1 567 943	1 583 622
	Evolution N / N-1 en %	33,54%	-1,18%	-3,01%
Taxe foncière sur le bâti (TFB)	Bases	29 138 500	30 090 000	30 390 900
	Evolution N / N-1 en %	4,75%	3,27%	1,00%
	Taux	33,44%	33,44%	33,44%
	Produit	9 743 914	10 062 096	10 162 717
	Evolution N / N-1 en %	12,56%	3,27%	2,36%
Taxe foncière sur le non-bâti (TFNB)	Bases	444 459	445 900	450 359
	Evolution N / N-1 en %	2,46%	0,32%	1,00%
	Taux	27,98%	27,98%	27,98%
	Produit : base x taux	124 360	124 763	126 010
	Evolution N / N-1 en %	12,38%	0,32%	-1,53%
Fiscalité addit soumise au vote de taux :		16 956 478	17 180 341	17 352 144
Contribution coefficient correcteur 0.997069		-23 096	-23 808	-25 000
Impôts directs locaux		16 933 382	17 156 533	17 327 144

9.1 Évolution de la fiscalité

Fiscalité directe locale



Rapport d'Orientation budgétaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint Jean de Monts

9. Perspectives pour l'année 2026

9.2 Budget fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025	Simulation Prév. 2026	Simulation Prév. 2027
Charges à caractère général (chap 011)	3 686 873	4 174 439	3 783 663	4 500 000	4 623 600	4 716 072
Charges de personnel et frais assimilés (Chap.012)	10 355 366	11 130 357	9 321 284	11 741 000	12 285 000	12 653 550
SEML Saint Jean Activités (65743)	2 093 946	2 196 606	2 410 308	2 411 000	2 447 000	2 495 940
Subventions (657... sauf 65741-SEML)	555 608	643 559	603 578	705 700	707 000	710 000
Contributions obligatoires (655...)	433 100	444 805	451 738	462 000	466 000	470 660
Autres charges (Chap.65 sauf ci-dessus)	244 905	297 968	276 378	292 300	326 200	349 699
Autres restitutions au titre des dégrèvements cont dir	0	0	1 099	0	0	0
Autres prélèv reversement fiscalité (DILICO) (739218)	0	0	32 060	0	454 000	460 000
FNGIR (739221)	1 653 455	1 653 455	1 653 455	1 653 455	1 653 455	1 653 455
FPIC (739221)	365 207	260 197	358 234	385 197	386 000	386 000
Dégrèvement taxes foncières (7391171)	50				0	0
Dotations aux Provisions (68 mouvements réels)	0	41 782	0	10 000	10 000	10 000
Charges spécifiques (67,,)	4 239	120	1 332	30 000	30 000	30 000
Dépenses de Gestion	19 392 748	20 843 288	18 893 129	22 190 652	23 388 255	23 935 376
<i>Evolution</i>	<i>7,80%</i>	<i>7,48%</i>	<i>-9,36%</i>	<i>17,45%</i>	<i>5,40%</i>	<i>2,34%</i>
Charges financières (66...)	715 152	646 002	549 141	600 000	550 000	600 000
Dépenses Réelles de Fonctionnement (- remb.charges)	20 107 900	21 489 290	19 442 270	22 790 652	23 938 255	24 535 376
	<i>7,69%</i>	<i>6,87%</i>	<i>-9,53%</i>	<i>17,22%</i>	<i>5,04%</i>	

Rapport d'Orientation budgétaire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
 Reçu en préfecture le 22/12/2025
 Publié le
 ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

Saint Jean de Mont

9. Perspectives pour l'année 2026

9.2 Budget fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025	Simulation Prév. 2026	Simulation Prév. 2027
Contributions directes (7311...)	14 802 588	17 096 936	14 624 166	17 281 533	17 261 944	17 515 312
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (73114)	0	0	0	0	950 000	1 090 000
Attribution de compensation (73211)	2 264 442	2 264 442	2 264 442	2 264 442	2 302 208	2 302 208
Reversement prélèvements jeux et paris hippiques(7323)	0	42 182	42 787		40 000	42 000
Prélèvement / casino (731732)	953 218	914 425	826 671	800 000	800 000	800 000
Droits de mutations (73123)	1 308 350	1 095 941	930 458	1 000 000	900 000	900 000
Autres taxes(73218) et remboursement DILICO					9 000	80 000
Atténuation de charges (013)	258 822	370 579	212 000	250 000	250 000	250 000
Produits des services (Chap.70)	1 514 815	1 823 328	1 394 754	1 467 000	1 400 000	1 450 000
Dotation globale de fonctionnement (7411)	2 429 287	2 435 698	2 435 698	2 435 698	2 368 000	2 292 360
Dotation nationale de péréquation (74127)	375 030	345 732	333 619	331 993	325 900	320 000
Autres dotations / participations (Chap.74)	566 547	603 439	185 325	366 638	531 104	550 177
Produits des immeubles (Chap.75) et autres produits	239 219	265 879	311 443	220 000	350 000	450 000
Produits exceptionnels (Chap.76 et 77 et 78)	34 561	1 137	1 680	70 000	0	0
Retraitement cessions (775) et exception.	79 300	105 955	106 382			
Recettes Réelles de Fonctionnement	24 826 178	27 365 672	23 669 425	26 487 304	27 488 156	28 042 057
	1,51%	10,23%	-13,51%	11,91%	3,78%	2,02%

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

S²LO

Saint-Jean-de-Monty

9. Perspectives pour l'année 2026

9.2 Budget fonctionnement

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT	2023	2024	situation au 24/11/2025	Prévu en 2025	Simulation Prév. 2026	Simulation Prév. 2027
Recettes Réelles de Fonctionnement	24 826 178	27 365 672	23 669 425	26 487 304	27 488 156	28 042 057
Depenses de Gestion	19 392 748	20 843 288	18 893 129	22 190 652	23 388 255	23 935 376
Epargne de gestion	5 433 430	6 522 384	4 776 297	4 296 652	4 099 901	4 106 681
Intérêts	715 152	646 002	549 141	600 000	550 000	600 000
Epargne brute	4 718 279	5 876 381	4 227 155	3 696 652	3 549 901	3 506 681
Capital	2 456 298	2 515 700	2 386 248	2 400 000	2 450 000	2 500 000
Epargne nette	2 261 981	3 360 681	1 840 907	1 296 652	1 099 901	1 006 681
RECETTES D'INVESTISSEMENT INTEGRABLES A L'EPARGNE :						
Fonds de compensation de la TVA (10222)	396 241	603 439	551 691	600 000	550 000	1 395 160
Taxes d'urbanisme (10223+10226- Revers)	596 173	344 335	207 016	620 000	400 000	400 000
Produit des amendes de police (1345)	94 326	106 292	140 734	70 000	70 000	70 000
Subventions d'équipement (131+132)	112 283	285 245	148 651	400 000	150 000	200 000
AUTOFINANCEMENT	3 461 004	4 699 992	2 888 999	2 986 652	2 269 901	3 071 841

Rapport d'Orientation budgétaire 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 085-218502342-20251219-2025_118-DE

Saint Jean de Monts

9. Perspectives pour l'année 2026

9.3 Autorisations de programmes et crédits de paiements (AP/CP)

AP/CP en cours	TOTAL	CP < 2024	26/11/2025	CP 2026 (Projet / DOB)	2027	2028 et +
Matériel informatique : enveloppe/an			245 812	400 000	400 000	400 000
Extension cimetièrè	750 000	42 117	37 234	650 000	20 649	
Gendarmerie : travaux d'extension et réhabilitation	4 300 000	2 478 582	526 201	1 295 217		
Médiathèque de demain	600 000	23 595	0	80 000	100 000	396 405
Subvention équipement suivant contrat DSP du 1/10/2023 sur 7 ans	1 050 000	150 000	150 000	150 000	150 000	450 000
Pôle enfance jeunesse	3 300 000		110 374	350 000	1 500 000	1 339 626
Skatepark	780 000	32 584	205 045	0		
Aménagement secteur de La Métairie- Oryon	4 320 000	3 445 000	125 000	150 000	150 000	450 000
Lotissement "Le Hameau d'Orouët"- Oryon	390 000	295 000		45 000	45 000	5 000
Ilôt centre bourg - Oryon	1 233 000	548 000	137 000	137 000	137 000	274 000
Conception futur Orouët	9 200 000		64 644	900 000	3 000 000	5 300 000
Embellissement Esplanade	9 200 000	45 392	108 591	400 000	3 000 000	5 646 017
Tennis - Parée Jésus	2 438 000			1 400 000	500 000	538 000
TOTAUX	37 561 000	7 060 270	1 709 901	5 957 217	9 002 649	14 799 048